

**MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE PAPINEAU**

**PRÉAVIS DE VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT D'IMPÔTS  
FONCIERS**

AVIS est par les présentes donné par la soussignée, **ROXANNE LAUZON**, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité régionale de comté de Papineau, que les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique, selon les articles 1022 et suivants du code municipal, à la MRC de Papineau, salle Norman McMillan, 266, rue Viger, Papineauville, Québec, **JEUDI, LE 13 JUIN 2019 à 10h00**, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires avec les intérêts et frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente. Le paiement préalable ou le montant d'adjudication est payable en comptant (montant maximal de 7 499,00 \$) ou chèque certifié à l'ordre de *Lapointe Beaulieu en fidéicommissis*.

**MUNICIPALITÉ DE BOILEAU**

**Terrain vacant, chemin Marcil**      **Taxes municipales :**      **703,12 \$**  
    **Boileau, Qc**                      **Taxes scolaires :**      **31,98 \$**  
**No de rôle : 1093-21-2992**  
**Propriétaire : Gabriel BLEAU**

**Désignation :** Un immeuble désigné comme étant le lot QUATRE MILLIONS SIX CENT QUINZE MILLE TRENTE (4 615 030), du Cadastre du Québec, circonscription foncière de PAPINEAU.

---

**Terrain vacant, Impasse du**      **Taxes municipales :**      **1 124,97 \$**  
    **Lac-Suffolk, Boileau, Qc**      **Taxes scolaires :**      **18,74 \$**  
**No de rôle : 9982-96-0547**  
**Propriétaire : Robin A. BERRY**

**Désignation :** Un immeuble désigné comme étant le lot QUATRE MILLIONS SIX CENT TREIZE MILLE CINQ CENT QUATRE-VINGT-UN (4 613 581) du Cadastre du Québec, circonscription foncière de PAPINEAU.

---

Terrain vacant, 402, Impasse      Taxes municipales :      1 667,76 \$  
Cloclo, Boileau, Qc      Taxes scolaires      110,42 \$  
No de rôle : 0287-76-5297  
Propriétaires : Luigi D'ASCOLI,  
Sabina D'ASCOLI et  
Caterina D'ASCOLI

**Désignation :** Un immeuble désigné comme étant le lot QUATRE MILLIONS SIX CENT QUATORZE MILLE TREIZE (4 614 013) du Cadastre du Québec, circonscription foncière de PAPINEAU.

**\*Il est à noter que le chalet n'est pas situé sur le bon terrain. Il faudra donc le démolir ou le déménager.**

---

GATINEAU, le 5 avril 2019

  
ROXANNE LAUZON  
Directrice générale/Secrétaire-trésorière  
Municipalité régionale de comté  
de Papineau

**AVIS EST ÉGALEMENT DONNÉ QUE :**

- Les immeubles mentionnés sont assujettis à toutes servitudes actives, passives, apparentes ou occultes affectant les propriétés;
  - Les immeubles sont vendus sans aucune garantie légale, notamment de contenance, de qualité du sol et de bâtiment et sont acquis aux risques et périls de l'acheteur;
  - Pour toute information relativement au zonage, veuillez vous référer à la municipalité concernée;
  - Le prix d'adjudication devra être payé immédiatement en argent comptant (montant maximal de 7 499,00 \$) ou chèque certifié à l'ordre de « Lapointe Beaulieu en fidéicommiss », à défaut de quoi l'immeuble sera remis immédiatement en vente. Dans certains cas, la taxe sur les produits et services (TPS) et la taxe de vente du Québec (TVQ) devront être payées. En ce cas, un adjudicataire inscrit auprès du gouvernement eu égard à ces taxes devra fournir ses numéros d'inscription à celles-ci;
  - Tout adjudicataire doit présenter deux (2) pièces d'identités jugées valables, dont une (1) avec photo. S'il s'agit d'une compagnie de droit privée, une copie de la charte, une procuration autorisant le mandataire d'agir, ainsi que deux (2) pièces d'identités jugées valables, dont une (1) avec photo du mandataire seront requises, à défaut de quoi l'immeuble sera remis immédiatement en vente;
  - Tous les immeubles ainsi vendus sont sujets au droit de retrait d'un (1) an prévu à l'article 1057 du Code municipal;
  - Tout paiement préalable doit être effectué au bureau de Lapointe Beaulieu, avocats, 200, rue Montcalm, suite 304, Gatineau, Québec, en argent comptant (montant maximal de 7 499,00 \$) ou chèque certifié à « Lapointe Beaulieu en fidéicommiss » ;
-